**CHANGEMENT II** Le Scot marquera la fin du développement anarchique de certaines communes e Giennois de demain se dessine

Gien → Vivre sa ville

constructions nouvelles notamment le nombre de Un document qui fixera devrait entrer en vigueur. En février 2016, le Scot pour chaque commune

Pascale Auditeau

pascale.auditeau@centrefrance.com

d'hui ne le seront plus constructibles aujourvec le Scot, les terrains

giennois. Dans un peu plus d'un par une loi en 2000 et qui fixe, riale) devrait entrer en vigueur. (schéma de cohérence territoan, en février 2016, le Scot et président du syndicat du Pays Pougny, maire de Saint-Gondon pour 20 ans, les grandes orien-Un document rendu obligatoire ations d'un territoire. Ces mots sont de Jean-Pierre

Une démographie relativement

grand-chose. Pour les propriétrés, le Scot ne changera pas geographiques. un peu plus, selon les zones taires de terrains constructibles, Pour la plupart des adminis-

gnostic démographique, qui a Pays giennois a établi un diadémontré que la population des Le cabinet mandaté par le

> lumière : à nombre d'habitants vement stable depuis les années égal, il faut un nombre toujours tation » a cependant été mis en Un phénomène de « décohabi-Loire et Briare était restée relatifamiliaux (familles monoparention et des nouveaux modèles du vieillissement de la popula-Une consequence, entre autres plus important de logements 1990 (45.825 habitants en 2012) lages connectés et ruraux...

moins administrative qui regit Une nomenclature pour le

et de développement durable) a PADD (projet d'aménagement structurants (Gien, Briare ou nes sont définies comme pôles classification des communes et donc été établi, définissant une comme pôles de proximité, vil-Châtillon-sur-Loire), d'autres leur rôle sur le territoire : certai-Un premier document, le

nes pour les vingt prochaines comme les infrastructures ou gements à construire ou à réhaannées et fixe le nombre de lodémographique de ces commucependant le développement les transports proposes. biliter en fonction de critères

porte où et les terrains qui sont grammes de lotissements n'impossible de lancer de gros pro-Bref, demain, il ne sera plus



MISSION. Beaucoup de travail ces derniers mois pour Jean-Pierre Pougny, président du Pays giennois, en charge de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale

le seront peut-etre plus. actuellement constructibles ne

que sont Gien, Briare ou Châpriorité aux pôles structurants constructibles, en donnant la mer, la taille des parcelles et le le nombre d'hectares à consomnombre de nouveaux logements illon-sur-Loire. Le futur Scot définira en effet

des sols (POS) devront être mis en vigueur. plus tard 3 ans après son entrée en conformité avec le Scot au (PLU) ou plans d'occupation Les plans locaux d'urbanisme

élaboré un PLU il y a quelques cher à leurs documents d'urbaavant que cela soit complètenes... sans doute dans l'espoir mois, voire quelques semaimunes ont choisi de ne pas toude pouvoir construire encore nisme, tandis que d'autres ont ment réglemente. Sachant cela, certaines com-

nisme intercommunal (PLUI) d'établir un plan local d'urba-Gien ont quant à elle décidé té des communes giennoises. qui sera confié à la communau-Les communes du canton de

protection des zones naturelles sensibles. d'autres choses, tant dans le domaine commercial que dans la Le futur Scot contient bien

ganisée le mercredi 28 janvier, ressemblera le Giennois de deet le cabinet d'études Terres Neuves y expliqueront a quoi re, à 18 h 30. Jean-Pierre Pougny au centre socioculturel de Bria-Une réunion publique est or-